

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## La Ville de Thetford Mines adopte un virage vert!

**Thetford Mines, le 6 mai 2008.** - La Ville de Thetford Mines est fière d'annoncer à la population qu'elle adopte un virage vert! Ainsi, à compter de maintenant, aucune collecte supplémentaire de résidus verts (gazon et feuilles) ne sera effectuée. Nous souhaitons donc que vos résidus verts soient placés dans vos bacs verts et nous vous encourageons à faire les choses différemment et à adopter une méthode plus écologique pour la disposition des résidus verts.

Il s'agit d'un pas à franchir important pour la Ville dans un souci de protection de l'environnement, en plus de vouloir réduire la quantité des matières résiduelles envoyées au site d'enfouissement. « J'ai été surpris d'apprendre que les résidus verts allaient, comme tous les déchets, au site d'enfouissement parce que nous n'avons aucune installation de compostage qui nous permette de disposer écologiquement de ces résidus », note le maire Berthold. « Avec la collecte des ordures hebdomadaire qui revient cette année dès la semaine du 23 juin, nous avons d'autant plus de place dans nos bacs verts pour y mettre nos résidus verts. De plus, il était complètement inutile de payer pour une collecte supplémentaire, puisque tout va au site », ajoute le maire.

La Ville de Thetford Mines évalue présentement la possibilité d'interdire dès l'an prochain le ramassage des résidus verts, destinés au site d'enfouissement. « Les résidus verts peuvent représenter jusqu'à 30 % des matières acheminées au site d'enfouissement durant la saison estivale. De plus, le coût pour disposer de ces matières dans un site d'enfouissement passera d'environ 30 \$/tonne à plus de 70 \$/tonne durant l'été 2008 », explique le maire Luc Berthold. Par cette mesure, la Ville souhaite sensibiliser également les citoyennes et citoyens à des mesures environnementales plus conformes aux objectifs qu'elle poursuit dans la réduction à la source des matières résiduelles.

### **Quoi faire avec le gazon coupé?**

#### *L'herbicyclage et le compostage domestique*

L'herbicyclage (action de laisser le gazon coupé au sol) fait partie des solutions proposées, tout comme le compostage domestique, ce qui représente un premier pas important vers une gestion écologique des déchets. En récupérant le gazon, vous gagnerez ainsi :

- *Argent* (plus besoin d'épandre des produits chimiques pour entretenir votre pelouse);
- *Eau* (plus besoin d'arroser votre pelouse puisque le gazon coupé est composé à 90 % d'eau, il hydratera alors naturellement votre sol);
- *Temps* (plus besoin de passer le râteau pour ensuite ensacher le gazon coupé);
- *Site d'enfouissement préservé* (moins de déchets enfouis).

### **Il est possible de disposer de vos résidus verts de manière écologique!**

Le site du dépôt de la rue Caouette, situé en face du poste de la Sûreté municipale, peut être utilisé pour déposer vos résidus verts, du lundi au samedi. Le Service des travaux publics de la Ville procède à la récupération d'une bonne partie du gazon déposé au site du dépôt en le mélangeant avec de la terre végétale pour former qui sera utilisée dans ces différents travaux. Il faut noter que les résidus verts ne doivent pas être déposés dans des sacs. Un préposé à l'entrée du site s'assurera de la bonne disposition des résidus verts.

« En intégrant ces simples habitudes à vos façons de faire, vous serez étonnés de la diminution de la quantité d'ordures que vous mettez en bordure de rue durant la saison estivale! La Ville de Thetford Mines remercie la population de sa collaboration dans la mise en place de ces mesures environnementales alternatives », conclut le maire.

Pour plus d'informations sur l'herbicyclage, le compostage domestique et le déchiquetage du gazon, visitez le site <http://www.vivreenville.org/action.html>.